



DTM
MATRICE DE SUIVI
DES DÉPLACEMENTS



LES ACTIVITÉS DTM
AU MALI SONT
SOUTENUES PAR :



Projet financé par l'Union européenne
Projet mis en oeuvre par l'OIM

MALI

SUIVI DES FLUX DE POPULATIONS 72

JANVIER 2022



INTRODUCTION

Afin de mieux comprendre les mouvements et tendances migratoires en Afrique de l'Ouest et du Centre, l'OIM, à travers la Matrice de suivi des déplacements (*Displacement Tracking Matrix*, DTM), met en œuvre l'activité de Suivi des flux de populations (*Flow Monitoring*, FM).

Le suivi des flux, qui est mis en œuvre en étroite collaboration avec les autorités et des partenaires nationaux et locaux, est composé de deux outils: l'enregistrement des flux (*Flow Monitoring Registry*, FMR), qui recueille des données clés sur l'ampleur, la provenance, la destination et les modalités des flux de mobilité, et les enquêtes individuelles (*Flow Monitoring Survey*, FMS), conduites auprès des voyageurs afin d'obtenir des informations sur les profils, parcours migratoires, et intentions des migrants.

Le suivi des flux de populations récolte ainsi des données sur les flux et tendances migratoires, les profils des voyageurs et les parcours et intentions des migrants, afin de fournir une meilleure compréhension des mobilités en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Au **Mali**, la DTM recueille des données au niveau de sept Points de suivi des flux (*Flow Monitoring Points*, FMP), répartis dans six régions afin d'obtenir une meilleure compréhension de l'ampleur, des tendances, des caractéristiques socio-démographiques et des parcours des flux de voyageurs traversant ces différents points.

Ce rapport présente les données recueillies dans le cadre des activités **d'enregistrement des flux** durant le mois de **Janvier 2022**.

Pour plus d'information sur la méthodologie du suivi des flux de populations, merci de consulter la dernière page de ce rapport.

CHIFFRES CLÉS



7 FMP actifs au Mali



1 102 Individus observés en moyenne par jour



9% de baisse de la moyenne/j par rapport à décembre



19 667 Individus observés entrant au Mali (**58%**)



14 481 Individus observés quittant le Mali (**42%**)



34 148 Individus observés au total au niveau des FMP



67% des flux sortants se dirigeaient vers le **Burkina Faso**



90% de voyageurs sont des **Burkinabés, Maliens, Nigériens, Guinéens et Nigériens**

PROFIL DES VOYAGEURS ET TENDANCES DES FLUX

Tendances migratoires : La moyenne journalière observée au niveau des sept FMP actifs du Mali a connu une baisse de neuf pour cent en janvier par rapport au mois de décembre 2021.

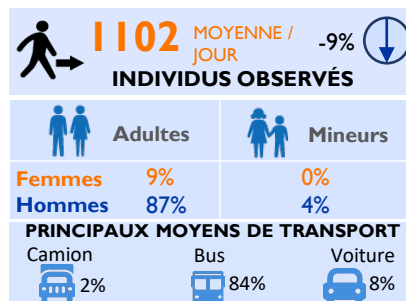
En janvier 2022, de manière générale, les flux entrants ont baissé de neuf pour cent par rapport au mois précédent. Cette baisse a plus concerné les points de suivi de Benena, Heremakono et Wabaria (Gao). Le coup d'Etat survenu au Burkina le 24 janvier a entraîné des restrictions au niveau des frontières qui a impacté le mouvement de populations.

Type de flux : Parmi les individus observés, la quasi-totalité (99%) effectuait un mouvement transfrontalier, en l'occurrence 58 pour cent des flux rentraient au Mali, tandis que 42 pour cent y sortaient.

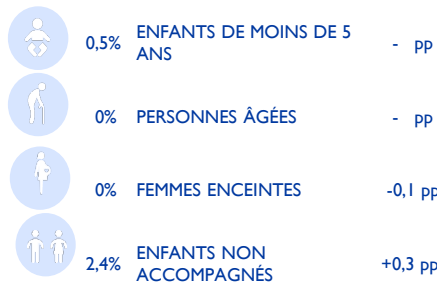
Provenances et destinations : Durant le mois de janvier, le Burkina Faso (50%), le Mali (42%), la Mauritanie (4%), l'Algérie (2%) et le Niger (2%), étaient les principaux pays de provenance des flux. Le Mali (58%), le Burkina Faso (29%), l'Algérie (10%) et la Mauritanie (3%), étaient les principales destinations. Au cours de cette période, les bus (84%), les véhicules privés ou voiture 4x4 modifiée (8%) et les camions (2%) étaient les principaux moyens de transports utilisés par les voyageurs.

Profil des voyageurs : Les hommes adultes représentaient la part la plus importante (87%), contre neuf pour cent de femmes adultes et quatre pour cent de mineurs. Environ **1 022 personnes** présentant des vulnérabilités ont été observées. La majorité étaient des mineurs non accompagnés (80%).

PROFILS DES VOYAGEURS



DÉMOGRAPHIE



pp : point pourcentage

PROVENANCE ET DESTINATION DES FLUX

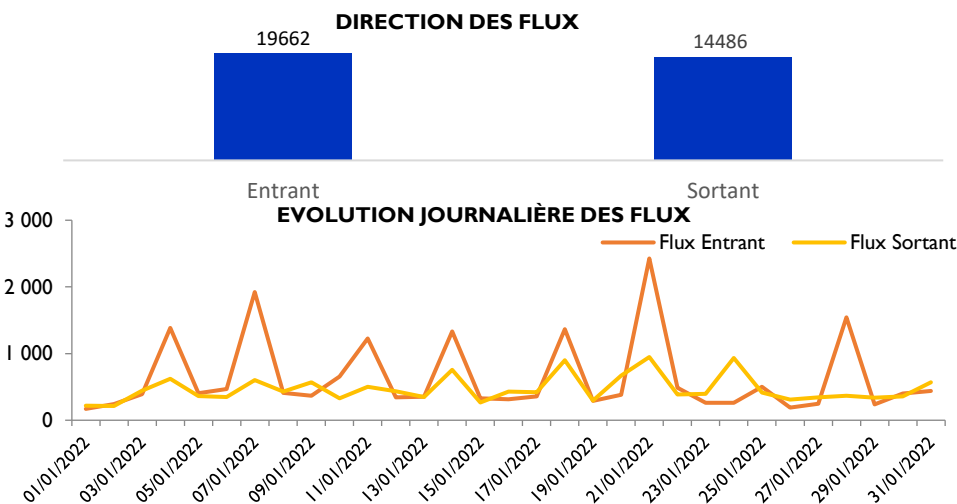
Provenance des flux	
Pays	% des flux
Burkina Faso	50%
Mali	42%
Mauritanie	4%
Algérie	2%
Niger	2%

Destination des flux	
Pays	% des flux
Mali	58%
Burkina Faso	29%
Algérie	10%
Mauritanie	3%



Les frontières, les noms et les désignations sur cette carte n'impliquent pas la reconnaissance ou l'acceptation officielle par l'OIM. Cette carte est juste à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières de la part de l'OIM.

FLUX ENREGISTRÉS

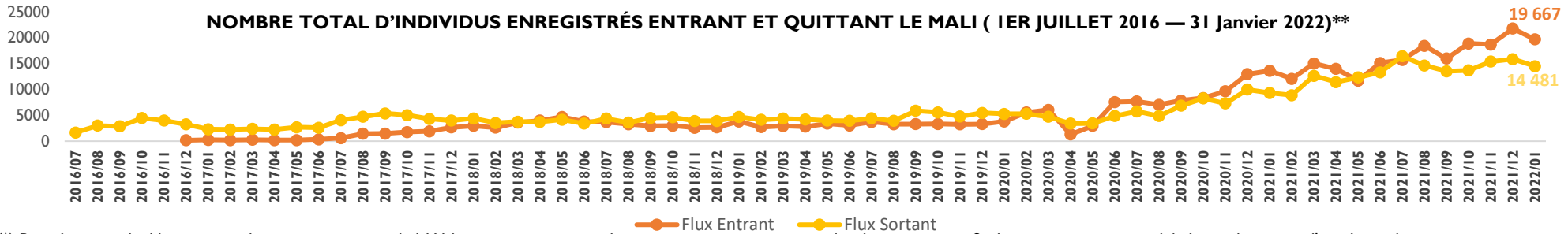


ÉVOLUTION DES FLUX MIGRATOIRES 2016 – 2022*

La plupart des migrants transitent par la capitale Bamako, dans le but de rejoindre l'une des importantes villes de transit notamment Gao et Tombouctou. Après l'étape de Bamako, certains passent par l'une des villes frontalières dont Benena, Gogui et Heremakono, dans l'optique de transiter par un pays frontalier du Mali. Les villes susmentionnées représentent des points stratégiques de passage sur les routes vers l'Algérie, le Niger, la Libye, la Mauritanie et le Maroc. Gao est une zone de transit importante et est souvent choisie comme lieu de passage par les migrants quittant le Mali du fait de son accessibilité aux routes menant à la mer Méditerranée. Tandis que les migrants partant de Gao et Tombouctou transitent principalement par les villes de Tamanrasset et Bordj en Algérie, ceux qui traversent les frontières de Benena et Heremakono transitent par le Burkina Faso, et ceux qui traversent la frontière de Gogui transitent par la Mauritanie.

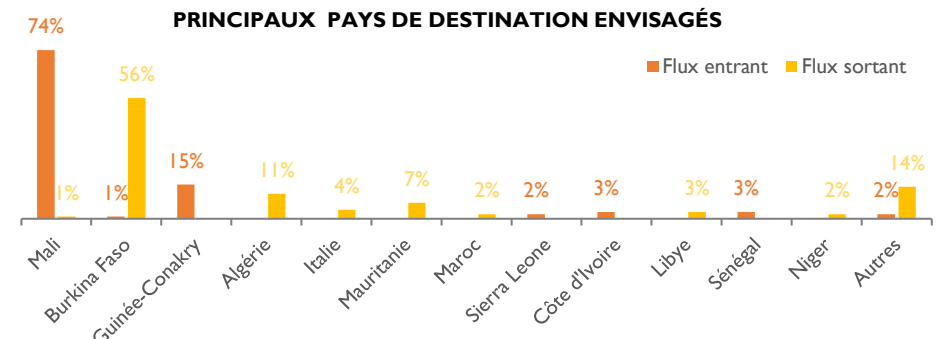
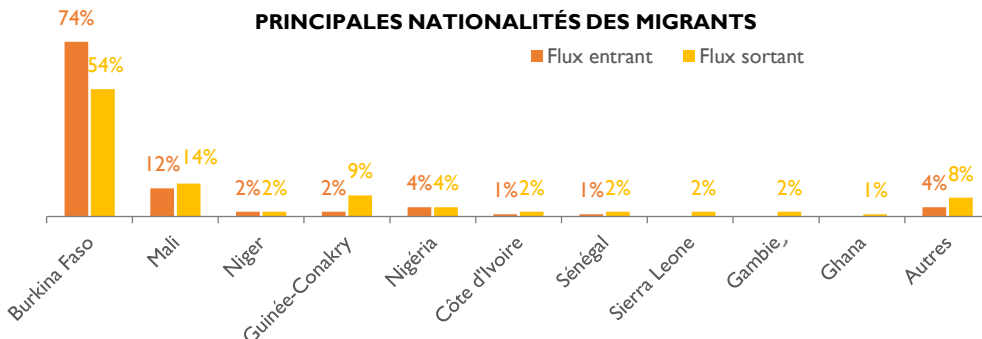
Le Mali est également une zone d'attraction de migrants saisonniers, principalement en provenance et à destination des principales villes du Burkina Faso et du Niger. La majorité de ces migrants effectuent dans la plupart du temps des mouvements pendulaires de courte durée (entre un à trois mois), d'autres restent plus longtemps dans les sites miniers. Depuis le début de l'année 2020, des flux de migrants saisonniers en provenance du Burkina Faso et du Niger ont connu une hausse considérable.

Dès l'apparition des premiers cas de COVID-19 en Afrique de l'Ouest et plus particulièrement au Mali, les mesures adoptées ont eu un impact considérable sur les flux migratoires observés au Mali et sur la mobilité de manière générale. Ainsi, au mois d'avril 2020, les flux ont baissé de façon drastique. A partir du mois de mai de la même année, une reprise normale des flux a été observée, coïncidant avec l'assouplissement sur les mesures liées à la pandémie COVID-19. Cependant, au cours de l'année 2021, une augmentation progressive des flux de manière générale est notée comparé aux années précédentes, avec un niveau dépassant les différents pics observés depuis 2016. Il est à noter toutefois qu'à partir de février 2020, un accent particulier a été mis sur la prise en compte des migrants saisonniers (agricole et orpaillage traditionnel) au niveau des FMP concernés par cette catégorie de migration.



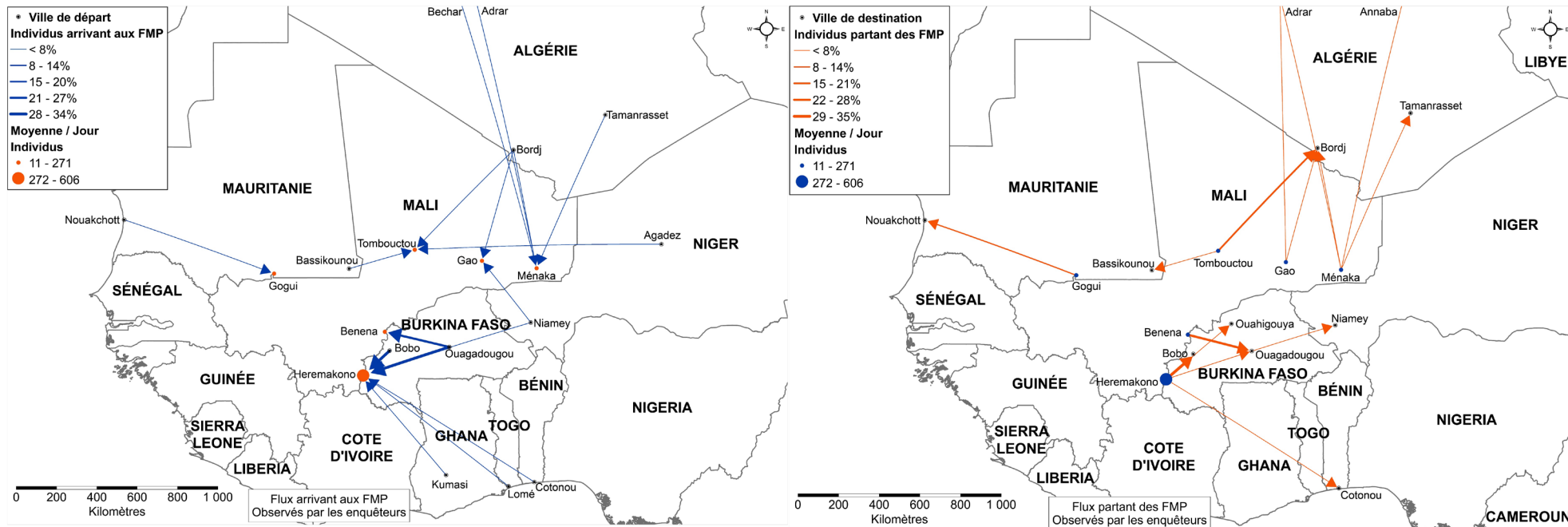
(*) Pour éviter un double comptage, les migrants enregistrés à Wabaria, qui est un point de transit interne, ne sont pas inclus dans ces totaux. Seuls ceux qui sont comptabilisés sur des points d'entrée ou de sortie sont pris en compte.

(**) L'enregistrement par les FMP des flux entrants au Mali a commencé au mois de Janvier 2016. En raison de l'ouverture de nouveaux FMP depuis le mois de juin 2017, tout écart conséquent observé dans les chiffres fournis à partir de cette date ne peut pas être seulement perçu comme une augmentation des flux migratoires, mais comme une hausse des données collectées.



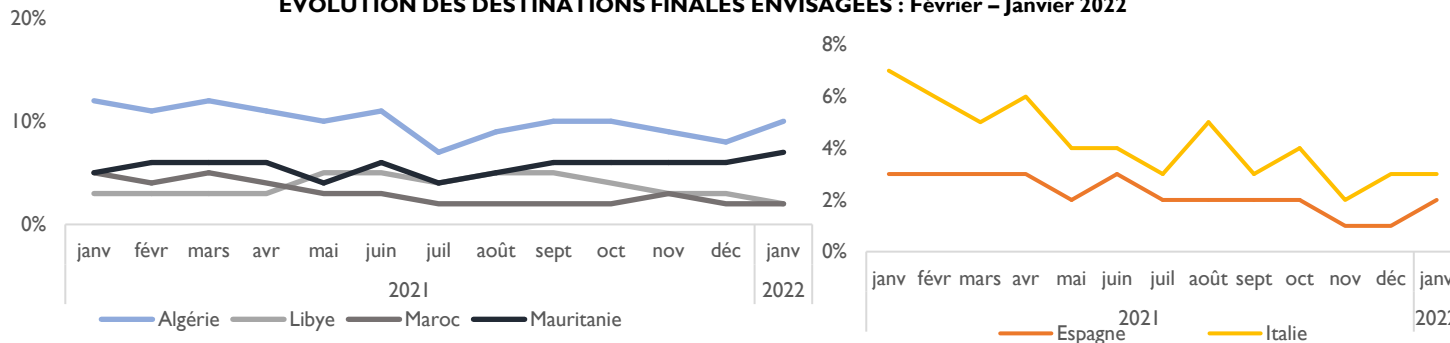
DESTINATION DES FLUX MIGRATOIRES 2022

Les données collectées aux FMP de **Gao**, **Tombouctou** et **Ménaka** ont permis de déterminer les migrants en direction de l'Algérie. Ces régions sont des localités où les migrants à destination de l'Algérie commencent généralement leur voyage, réciproquement les migrants qui retournent de l'Algérie y passent également.



Source : ESRI. Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

ÉVOLUTION DES DESTINATIONS FINALES ENVISAGÉES : Février – Janvier 2022



Le nombre de migrants qui désirent transiter par la Mauritanie a légèrement augmenté, contre une constance pour ceux souhaitant passer par le Maroc. Une légère hausse est notée sur le nombre souhaitant passer par l'Algérie, tandis que le nombre pour la Lybie a noté une légère baisse.

Le nombre de migrants désirant se rendre en Espagne a augmenté, tandis que le nombre de migrants désirant se rendre en Italie est resté constant.

Toutefois, il convient de noter que ces chiffres indiquent les intentions des migrants plutôt que les destinations confirmées.

GAO – WABARIA

PRÉSENTATION DU FMP : Un point de suivi a été installé en juillet 2016 à Wabaria, qui se situe à l'entrée de la ville de Gao, où l'OIM observe les mouvements des voyageurs, principalement de et vers Bamako, mais aussi d'autres destinations, telles que le site minier de N'tahaka (Mali), Adrar (Algérie) et Bordj-Bou-Arreridj (Algérie).

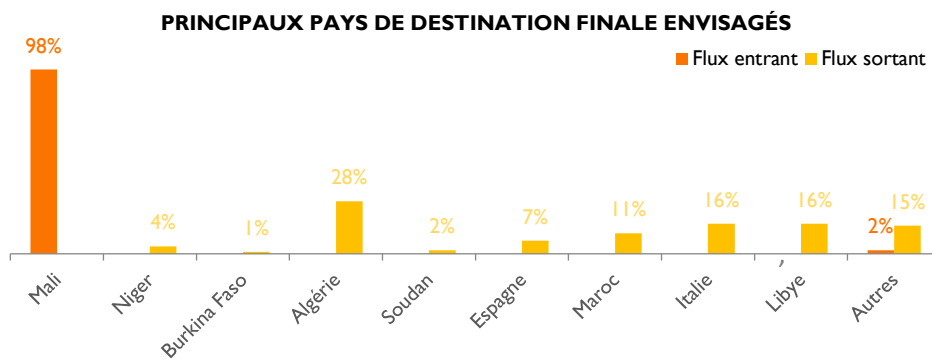
Tendances migratoires: La moyenne journalière (89) des personnes observées au niveau de Wabaria a baissé de 36 pour cent en janvier, comparé au mois précédent. De même, les flux entrants et interne ont connu respectivement une baisse de 31 et 85 pour cent en janvier. Cette baisse pourrait être relativement imputée à la fermeture des frontières due aux récents mouvements de manifestations dans les pays voisins au Niger, comme au Burkina Faso où les frontières sont restées fermées un certains temps.

Type de flux : Parmi les individus observés, seulement 88 pour cent effectuaient un mouvement transfrontalier. A l'inverse, 12 pour cent des voyageurs effectuaient un voyage interne.

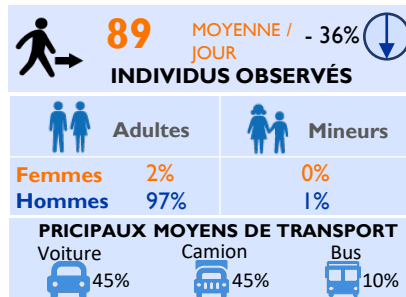
Provenances et destination : En janvier, les principales villes de provenance des voyageurs observés au FMP de Wabaria étaient : Tillabéri (24%, Niger), Gao (44%, Mali) et Niamey (13%, Niger). Leurs destinations principales étaient Gao (30%, Mali), N'tahaka (28%, Mali), Tamanrasset (21%, Algérie) et Adrar (21%, Algérie).

Profil des voyageurs : Les voyageurs observés étaient majoritairement des hommes adultes (97%), deux pour cent des femmes adultes et un pour cent des mineurs. Parmi les personnes enregistrées au mois de Janvier à Wabaria, 36 personnes présentant des vulnérabilités ont été observées. La quasi-totalité (100%) était des mineurs non accompagnés.

Durant la période de collecte, les voyageurs observés au FMP de Wabaria étaient principalement les nationaux du Niger (39%), de la Guinée-Conakry (9%), de la Côte d'Ivoire (8%), du Burkina Faso (9%), et du Soudan (6%).

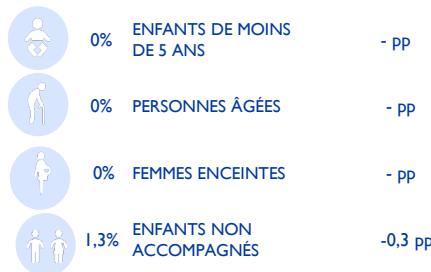


PROFILS DES VOYAGEURS



DÉMOGRAPHIE

VULNÉRABILITÉS



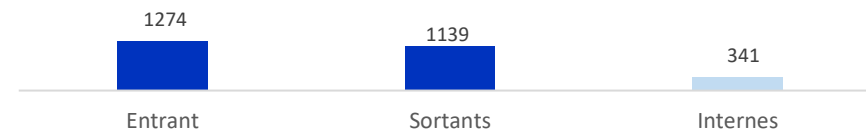
PROVENANCE ET DESTINATION DES FLUX

Provenance des flux	
Pays	% des flux
Mali	54%
Niger	45%
Algérie	1%

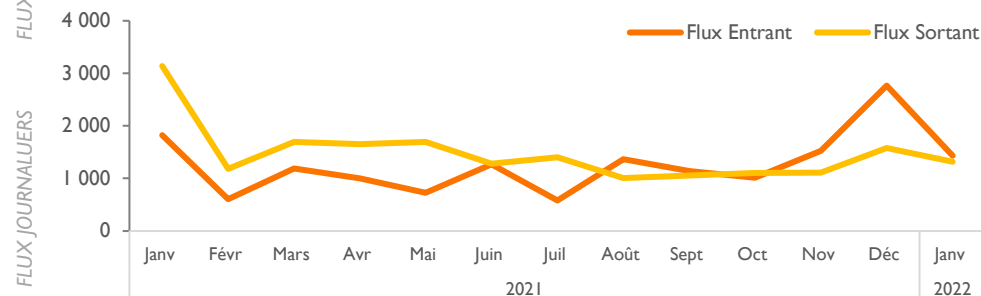
Destination des flux	
Pays	% des flux
Mali	58%
Algérie	42%

pp : point pourcentage

DIRECTION DES FLUX



ÉVOLUTION MENSUELLE DES FLUX



GAO – PLACE KIDAL

PRÉSENTATION DU FMP : Place Kidal est principalement un point de sortie pour les migrants passant par la ville de Gao. A partir de juillet 2016, un point de suivi des flux (FMP) a été installé à cet endroit, où l'OIM observe les mouvements des voyageurs allant principalement de et vers Niamey et Tillabéri au Niger, ainsi que Bordj-Bou-Argeridj en Algérie.

Tendances migratoires En janvier, la moyenne journalière (54) des individus transitant au niveau du point de suivi de Place Kidal, a connu une légère augmentation de quatre pour cent par rapport au mois précédent. Cette légère hausse observée durant le mois de janvier a particulièrement concerné les flux sortants qui ont augmenté de six pour cent. Par contre, une baisse (2%) des flux entrants a été notée.

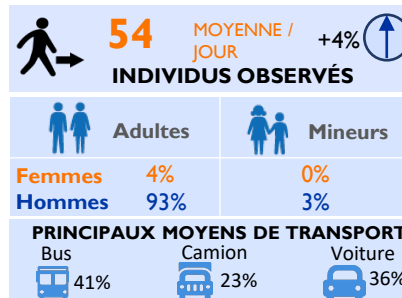
Type de flux : Parmi les individus observés, 34 pour cent des flux entraînent au Mali, tandis que 66 pour cent sortaient du Mali.

Provenances et destinations : Gao (66%, Mali), Niamey (25%, Niger) et Bordj-Bou-Argeridj (9%, Algérie), étaient les principales villes de provenance des voyageurs observés au FMP de Place Kidal au courant du mois de janvier. Les destinations principales étaient les villes de Bordj-Bou-Argeridj (40%, Algérie), Gao (34%, Mali), et Adrar (26%, Algérie). Les bus (41%), les véhicules privés ou voitures 4x4 modifiées (36%), et camion (23%), ont été les principaux moyens de transport utilisés par les voyageurs durant cette période.

Profil des voyageurs : Les hommes adultes (93%) représentaient la majorité des migrants observés, tandis que quatre pour cent étaient des femmes adultes et trois pour cent étaient des mineurs. Parmi les personnes présentant des vulnérabilités, la quasi-totalité était des mineurs non accompagnés (89%).

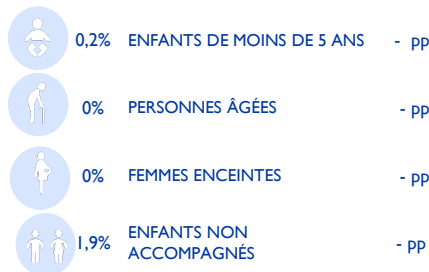
Les voyageurs observés à Place Kidal étaient principalement originaires du Mali (33%), de la Guinée-Conakry (20%), de la Côte d'Ivoire (12%) et du Sénégal (8%).

PROFILS DES VOYAGEURS



DÉMOGRAPHIE

VULNÉRABILITÉS



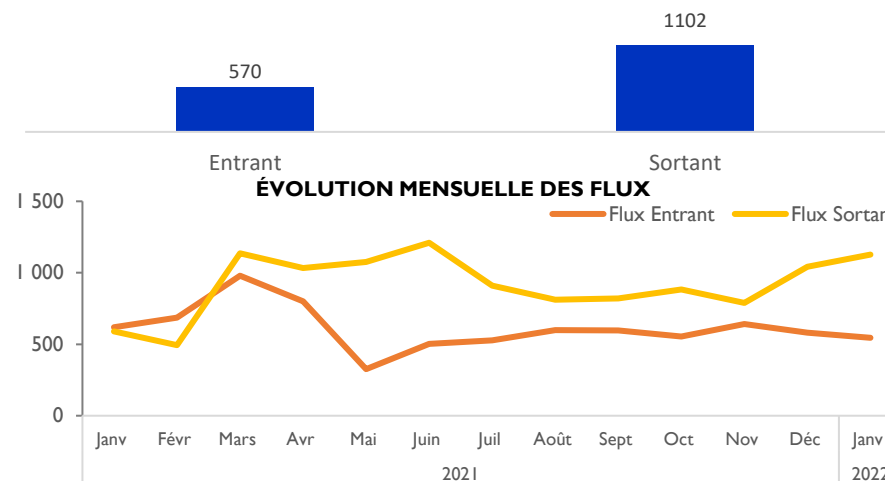
pp : point pourcentage

PROVENANCE ET DESTINATION DES FLUX

Provenance des flux	
Pays	% des flux
Mali	66%
Niger	25%
Algérie	9%

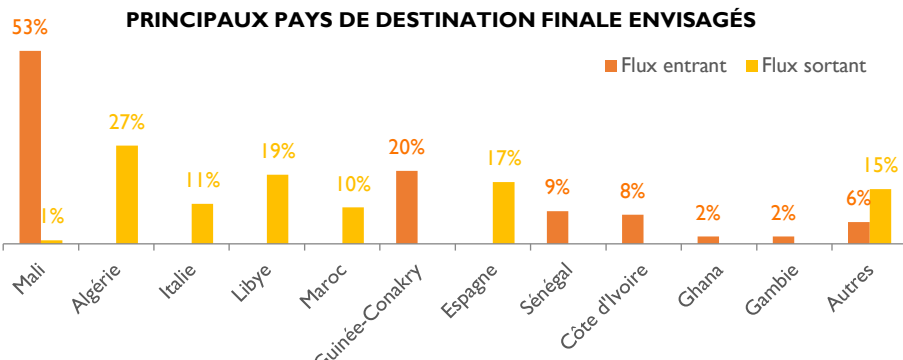
Destination des flux	
Pays	% des flux
Algérie	66%
Mali	34%

DIRECTION DES FLUX



FLUX ENREGISTRÉS

FLUX JOURNALIERS



TOMBOUCTOU

PRÉSENTATION DU FMP : Un point de suivi des flux a été installé dans la ville de Tombouctou à partir de Février 2017. À ce point, les agents identifient des migrants qui quittent généralement Mopti et Bordj-Bou-Argeridj (Algérie) pour Tombouctou. Ils y transitent par et continuent vers les pays d'Afrique du Nord et de l'Europe.

Tendances migratoires : Durant le mois de janvier, en moyenne, 85 personnes ont été observées par jour au FMP de Tombouctou. Cela traduit une hausse de huit pour cent par rapport au mois passé.

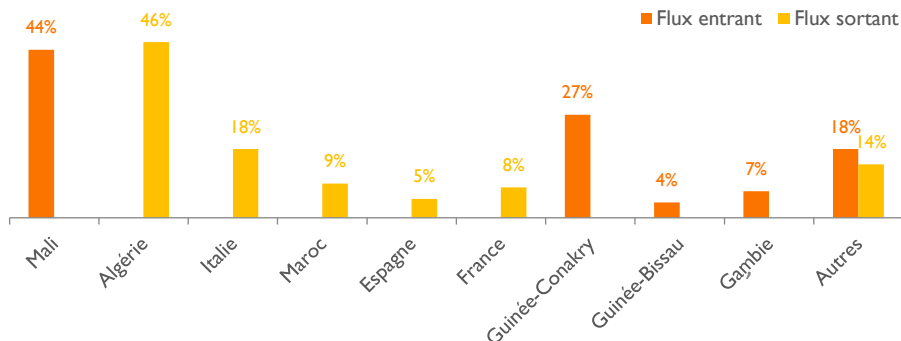
Type de flux : Au cours de cette période, la quasi-totalité des individus observés au niveau de Tombouctou était des mouvements transfrontaliers (17% rentraient dans le pays, tandis que 83% sortaient du pays).

Provenances et destinations : Les principales villes de départ des voyageurs étaient Tombouctou (81%, Mali) et Bordj-Bou-Argeridj (16%, Algérie). La grande majorité des voyageurs enregistrés avait pour destination Bordj-Bou-Argeridj (81%, Algérie) considéré dans le trajet comme le point de transit stratégique pour les migrants en partance vers la Libye.

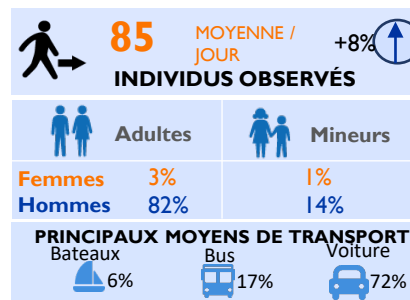
Profil des voyageurs : Les voyageurs observés étaient dans la grande majorité (82%) des hommes adultes, tandis que trois pour cent étaient des femmes adultes et 15 pour cent étaient des mineurs.

Les ressortissants de la Guinée-Conakry (42%), du Mali (23%), de la Gambie (8%), de la Sierra Leone (7%) et du Libéria (5%), représentent les principales nationalités observées durant cette période.

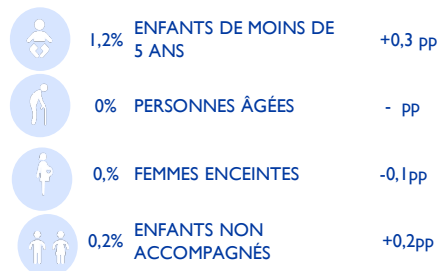
PRINCIPAUX PAYS DE DESTINATION FINALE ENVISAGÉS



PROFILS DES VOYAGEURS



DÉMOGRAPHIE



VULNÉRABILITÉS

pp : point pourcentage

PROVENANCE ET DESTINATION DES FLUX

Provenance des flux	
Pays	% des flux
Mali	83%
Algérie	16%
Mauritanie	1%

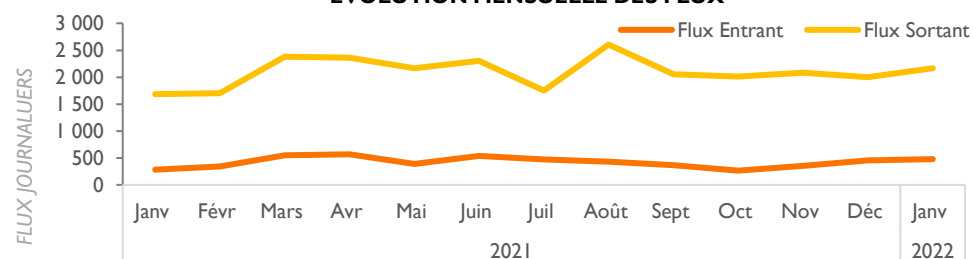
Destination des flux	
Pays	% des flux
Algérie	81%
Mali	17%
Mauritanie	1%
Autres	1%

DIRECTION DES FLUX



FLUX ENREGISTRÉS

ÉVOLUTION MENSUELLE DES FLUX



FLUX JOURNALIERS

MÉNAKA

PRÉSENTATION DU FMP : En décembre 2017, un point de suivi a été installé dans la ville de Ménaka. Au niveau de ce point de suivi, les agents de l'OIM observent les mouvements des migrants en transit, voyageant principalement entre Ménaka et Hallil, Adrar, Bordj-Bou-Argeridj en Algérie.

Tendances migratoires : Onze personnes ont, en moyenne, été observées par jour au point de suivi de Ménaka en janvier 2022, soit une baisse de 15 pour cent par rapport au mois précédent.

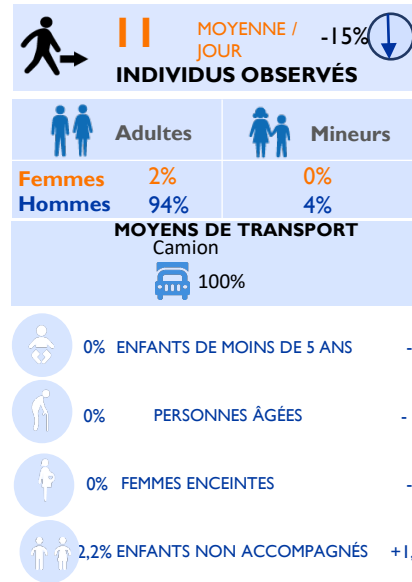
Type de flux : La quasi-totalité des flux effectuait un mouvement transfrontalier, dont 41 pour cent de flux entrant au Mali et 59 pour cent de flux sortant du Mali.

Provenances et destinations : Les principales villes de provenance des voyageurs observés en janvier, étaient Ménaka (59%, Mali), Tamanrasset (10%, Algérie) et Bordj-Bou-Argeridj (10%, Algérie). Ils avaient principalement pour destination Ménaka (40%, Mali), Bordj-Bou-Argeridj (21%, Algérie), Adrar (20%, Algérie) et Hallil (17%, Algérie).

Profil des voyageurs : La quasi-totalité des voyageurs observés durant cette période au FMP de Ménaka étaient des hommes adultes.

Des ressortissants du Mali (31%), Niger (16%), Nigéria (11%) et Ghana (13%), ont été les principaux voyageurs observés au niveau du point FMP de Ménaka.

PROFILS DES VOYAGEURS



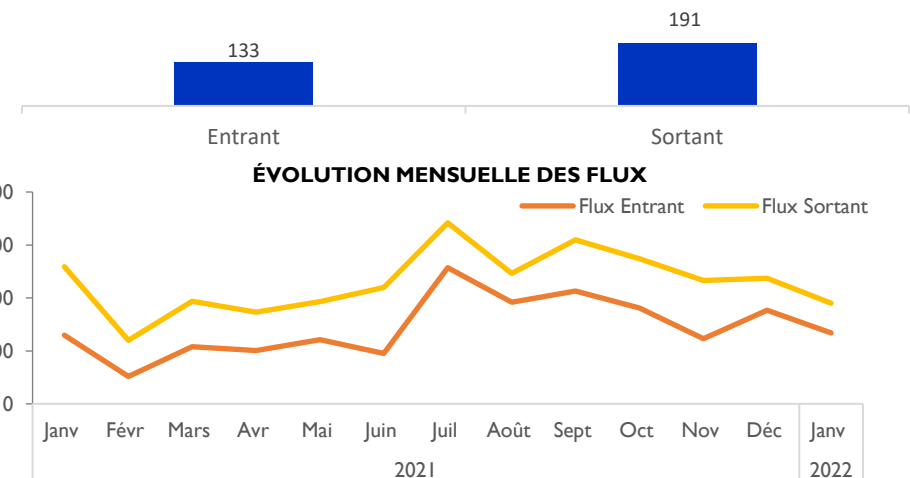
PROVENANCE ET DESTINATION DES FLUX

Provenance des flux	
Pays	% des flux
Mali	59%
Algérie	41%

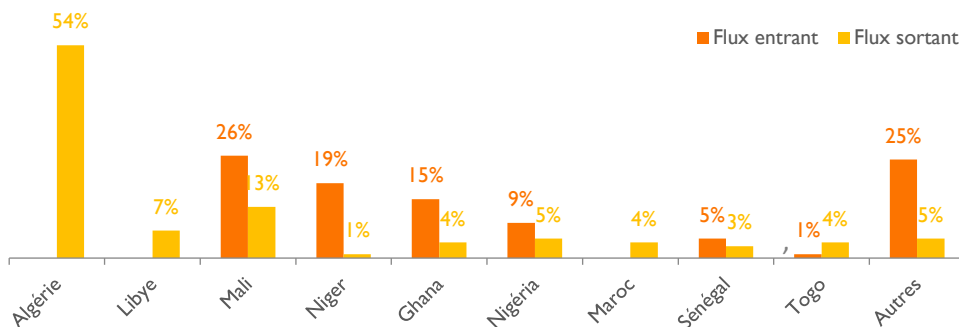
Destination des flux	
Pays	% des flux
Algérie	59%
Mali	41%

pp : point pourcentage

DIRECTION DES FLUX



PRINCIPAUX PAYS DE DESTINATION FINALE ENVISAGÉS



GOGUI

PRÉSENTATION DU FMP: En juin 2017, le point de suivi des flux de Gogui situé à la frontière entre le Mali et la Mauritanie, a été mis en place. Les migrants identifiés au niveau de ce FMP se rendent principalement en Mauritanie et au Maroc. L'on y enregistre également des migrants qui retournent au Mali en provenance de la Mauritanie ou transitant par la Mauritanie et le Mali afin de se rendre dans leur pays d'origine. Les voyageurs observés à Gogui voyagent généralement entre Bamako (Mali) et Nouakchott (Mauritanie).

Tendances migratoires : En janvier, en moyenne, 75 personnes, ont été observées par jour au FMP de Gogui, soit une légère hausse d'un pour cent comparé au mois de décembre. De manière générale, la tendance des flux entre décembre et janvier reste quasi constant. Cependant, quelques variations sont notées selon les catégories de flux, notamment une légère baisse des flux entrants (1%) et une faible hausse des flux sortants (3%).

Type de flux : Au cours de cette période, la quasi-totalité des individus observés au niveau de Gogui était des mouvements transfrontaliers (53% rentraient dans le pays, tandis que 47% sortaient du pays).

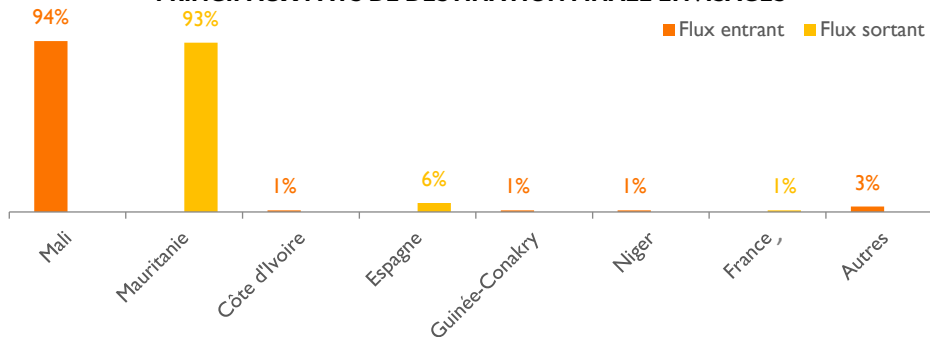
Provenances et destinations : En janvier, les villes de provenance des voyageurs observés au niveau du point de Gogui étaient Nouakchott (53%, Mauritanie) et Bamako (47%, Mali). Ils se déplaçaient principalement vers Bamako (53%, Mali) et Nouakchott (47%, Mauritanie).

Profil des voyageurs : Parmi les voyageurs observés, 78 pour cent étaient des hommes adultes, tandis que 16 pour cent étaient des femmes adultes et six pour cent étaient des mineurs. Des personnes présentant des vulnérabilités (77 individus) ont été observées, dont majoritairement (96%) des enfants de moins de cinq ans.

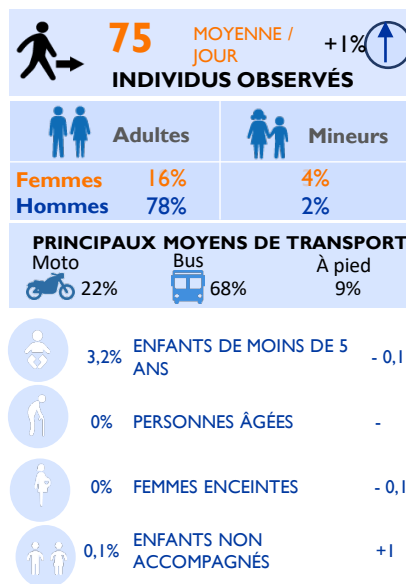
Au cours du mois de janvier, 110 migrants de retour (forcé) en provenance de la Mauritanie ont été dénombrés à Gogui. Ils sont majoritairement des Maliens.

La grande majorité des voyageurs observés à Gogui étaient des Maliens (92%). Des Ivoiriens (3%) ont aussi été identifiés au cours de ce mois.

PRINCIPAUX PAYS DE DESTINATION FINALE ENVISAGÉS



PROFILS DES VOYAGEURS



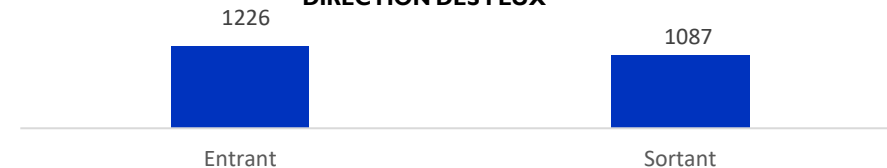
PROVENANCE ET DESTINATION DES FLUX

Provenance des flux	
Pays	% des flux
Mauritanie	53%
Mali	47%

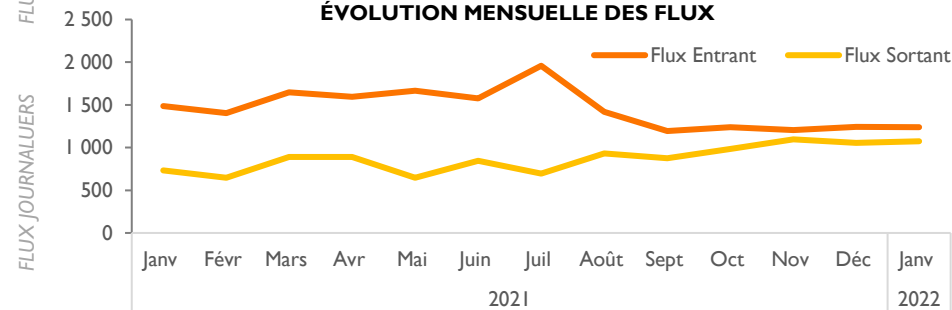
Destination des flux	
Pays	% des flux
Mali	53%
Mauritanie	47%

pp : point pourcentage

DIRECTION DES FLUX



ÉVOLUTION MENSUELLE DES FLUX



BENENA

PRÉSENTATION DU FMP : En août 2016, le point de suivi des flux de Benena situé à la frontière entre le Mali et le Burkina Faso, a été installé dans la région de Ségou. Les voyageurs observés à ce FMP se déplacent principalement entre Bamako (Mali) et Ouagadougou (Burkina Faso).

Tendances migratoires : Durant le mois de janvier, en moyenne, 271 personnes ont été observées par jour au niveau du FMP de Benena, soit une baisse de 18 pour cent comparativement au mois précédent. Les flux entrants ont baissés de 16 pour cent en janvier, de même que les flux sortant (19%).

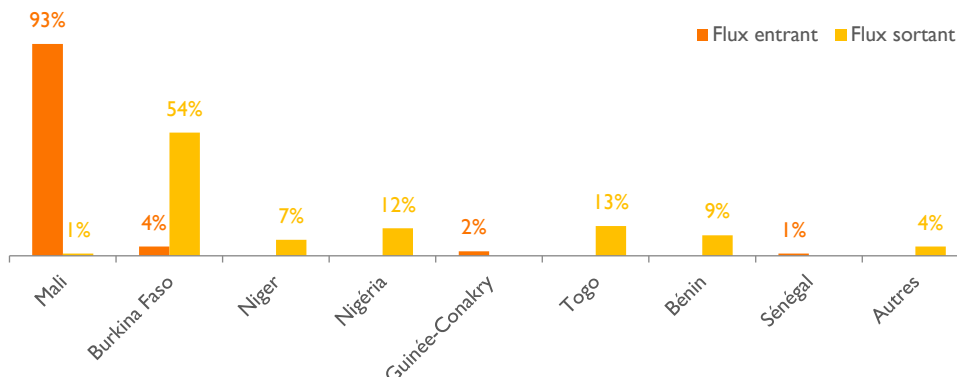
Type de flux : Les individus observés à Benena effectuaient des mouvements transfrontaliers (54% rentraient dans le pays, tandis que 46% sortaient du pays).

Provenances et destinations : Les villes de provenance des voyageurs enregistrés à Benena en janvier, étaient Ouagadougou (54%, Burkina Faso) et Bamako (46%, Mali). Ils avaient pour destination Bamako (54%, Mali) et Ouagadougou (46%, Burkina Faso).

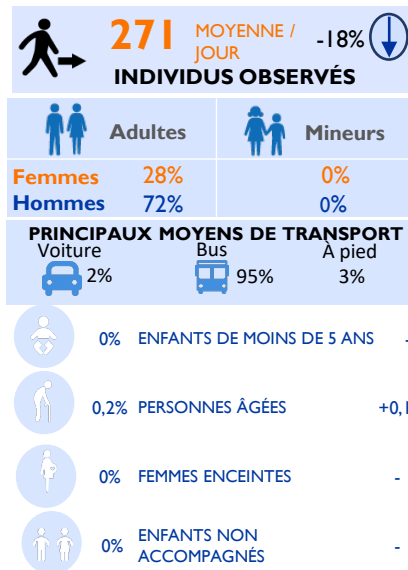
Profil des voyageurs : Parmi les voyageurs observés, 72 pour cent étaient des hommes adultes, tandis que 28 pour cent étaient des femmes adultes.

Les personnes enregistrées au FMP de Benena étaient dans la grande majorité des ressortissants du Burkina Faso (58%), Nigeria (14%) et Togo (9%). Les flux de migrants saisonniers en provenance du Burkina Faso continuent d'être la part la plus importante sur l'ensemble des flux à Benena.

PRINCIPAUX PAYS DE DESTINATION FINALE ENVISAGÉS



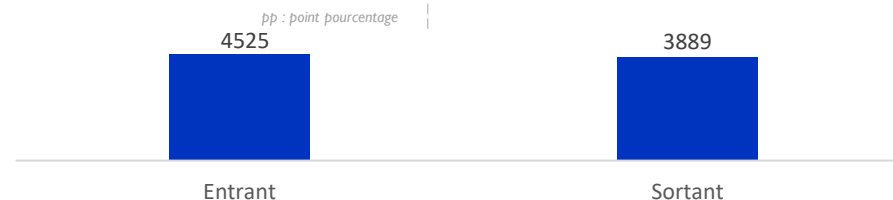
PROFILS DES VOYAGEURS



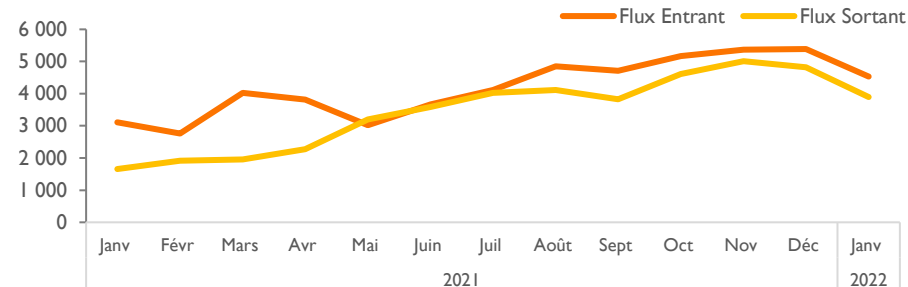
PROVENANCE ET DESTINATION DES FLUX

Provenance des flux	
Pays	% des flux
Burkina Faso	54%
Mali	46%

Destination des flux	
Pays	% des flux
Mali	54%
Burkina Faso	46%



ÉVOLUTION MENSUELLE DES FLUX



HEREMAKONO

PRÉSENTATION DU FMP : En août 2017, le point de suivi des flux de Heremakono se trouvant à la frontière entre le Mali et le Burkina Faso, dans la région de Sikasso, a été mis en place. Les agents de l'OIM présents à ce FMP enregistrent les voyageurs en provenance et à destination principalement de Bobo-Dioulasso (Burkina Faso), de Sikasso (Mali), de Ouagadougou (Burkina Faso) et Bamako (Mali).

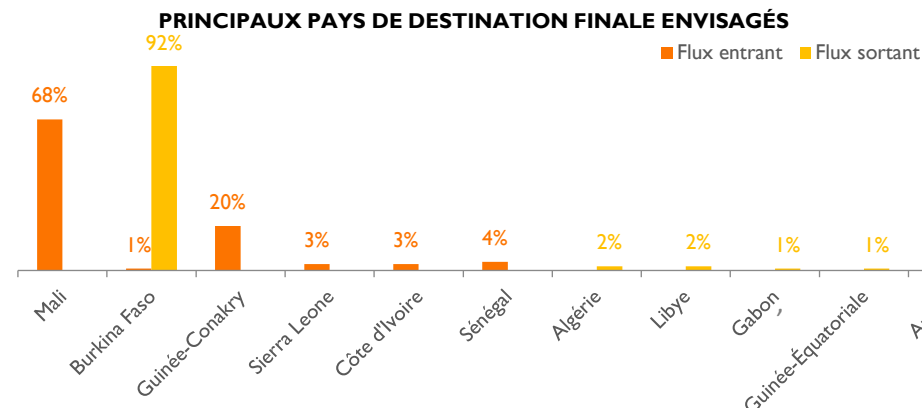
Tendances migratoires : En moyenne, 606 personnes ont été observées par jour au FMP de Heremakono durant le mois de janvier. Ceci correspond à une baisse de neuf pour cent par rapport au mois passé. Les flux entrants et sortants ont respectivement baissé de huit et 11 pour cent. Le coup d'Etat survenu au Burkina le 24 janvier a entraîné des restrictions au niveau des frontières de trois jours, ce qui a largement impacté les flux migratoires.

Type de flux : Les individus observés à Heremakono effectuaient un mouvement transfrontalier, dont 68 pour cent de flux entrants au Mali et 32 pour cent de flux sortants du Mali.

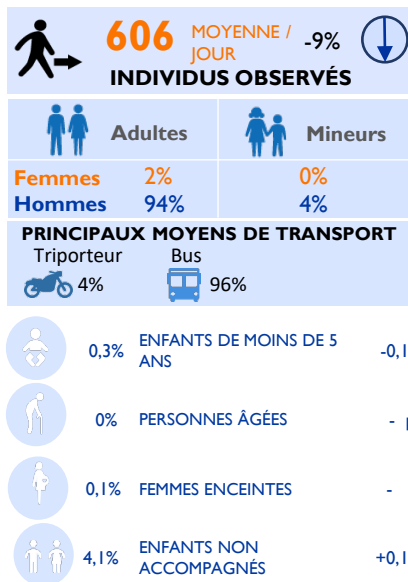
Provenances et destinations : En janvier, Bobo-Dioulasso (36%, Burkina Faso), Ouagadougou (31%, Burkina Faso) et Bamako (21%, Mali) et ont été citées comme principales villes de provenance par les voyageurs. Ils avaient principalement pour destination Bamako (46%, Mali), Bobo-Dioulasso (27%, Burkina Faso) et Sikasso (22%, Mali).

Profil des voyageurs: Les hommes adultes (94%), constituaient la majorité des individus identifiés, contre deux pour cent de femmes adultes et cinq pour cent de mineurs. Parmi les voyageurs, **833** personnes présentant des vulnérabilités ont été identifiées, dont majoritairement des mineurs non accompagnés (93%).

Durant ce mois de janvier, les voyageurs observés étaient dans la grande majorité des Burkinabés (93%).



PROFILS DES VOYAGEURS



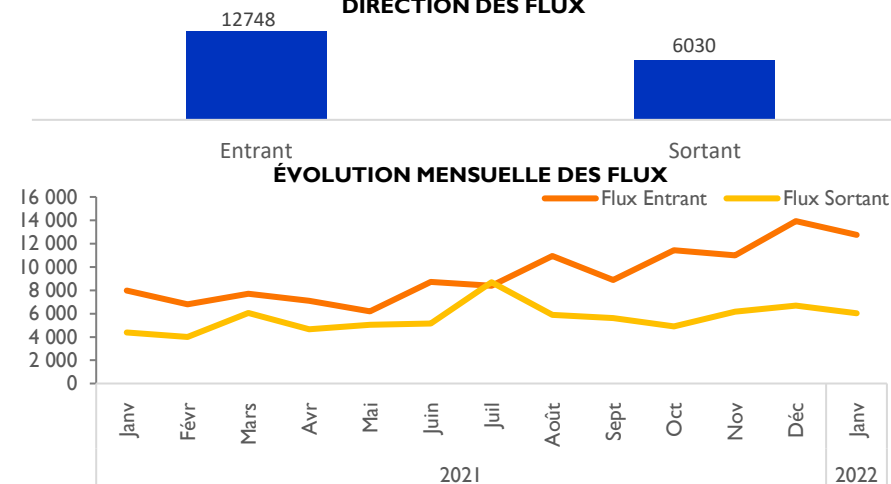
PROVENANCE ET DESTINATION DES FLUX

Provenance des flux	
Pays	% des flux
Burkina Faso	67%
Mali	32%
Autres	1%

Destination des flux	
Pays	% des flux
Mali	68%
Burkina Faso	31%
Niger	1%

pp : point pourcentage

DIRECTION DES FLUX



INTRODUCTION : Le suivi des flux, mis en œuvre par l'OIM à travers la Matrice de suivi des déplacements (DTM), a pour objectif de fournir une vue d'ensemble des mobilités en Afrique de l'Ouest et du Centre à travers la collecte de données clés sur le nombre, le parcours et les caractéristiques des flux observés dans des zones à forte mobilité à travers la région.

MÉTHODOLOGIE : Le suivi des flux de populations est un travail de collecte des données qui vise à fournir une meilleure compréhension des mobilités. Cette activité débute par l'identification des zones sujettes à des flux importants de voyageurs, et la mise en lumière des caractéristiques et parcours des voyageurs. Les zones de forte mobilité sont identifiées à l'échelle du pays avec l'aide des autorités nationales. Les équipes DTM, en partenariat avec les autorités locales et autres partenaires, conduisent ensuite un travail d'identification des points de transit stratégiques au niveau local, ou sont installés les Points de suivi des flux (FMP, *Flow Monitoring Point* en anglais). À chaque FMP, deux principales méthodologies de collecte de données sont mises en œuvre : l'enregistrement des flux (FMR, *Flow Monitoring Registry* en anglais) et les enquêtes individuelles (FMS, *Flow Monitoring Survey* en anglais).

Le **FMR** consiste à collecter les données

au niveau des différents points de passage via des observations directes et auprès d'informateurs clés : il peut s'agir du personnel des gares routières, des fonctionnaires étatiques, des chauffeurs de bus ou des migrants eux-mêmes. Le FMR recueille des informations sur le nombre de voyageurs passant par les points de passage, leurs lieux de provenance et destinations envisagées, moyens de transport utilisés, ainsi que les vulnérabilités observées.

À chaque FMP, les données sont recueillies par une équipe d'enquêteurs. La collecte de données est effectuée quotidiennement, durant toute la journée en ciblant surtout les horaires de passage des véhicules, qui correspondent aux moments où le plus grand nombre de voyageurs traversent les FMP. Les données sont collectées au travers d'un formulaire administré aux informateurs clés, ainsi d'observations directes.

LIMITES : Les données utilisées dans le cadre de cette analyse sont issues d'observations directes et d'entretiens conduits aux Points de suivi des flux. Elles ne peuvent donc pas être généralisées à la population migrante dans son ensemble, car elles présentent uniquement la situation spécifique des personnes observées et interrogées. La couverture temporelle des exercices de collecte de données enquêtes est

également limitée aux jours travaillés. Bien que la collecte de données soit conduite quotidiennement, les activités de suivi des flux ne capturent pas tous les flux transitant par les FMP. En cette période de COVID-19 certains migrants empruntent des voies de contournement. Ceux-ci peuvent échapper au dispositif d'enregistrement.

DÉFINITIONS :

Migrant : Terme générique non défini dans le droit international qui, reflétant l'usage commun, désigne toute personne qui quitte son lieu de résidence habituelle pour s'établir à titre temporaire ou permanent et pour diverses raisons, soit dans une autre région à l'intérieur d'un même pays, soit dans un autre pays, franchissant ainsi une frontière internationale. Il englobe un certain nombre de catégories juridiques de personnes bien déterminées, comme les travailleurs migrants ; les personnes dont les types de déplacement particuliers sont juridiquement définis, comme les migrants objets d'un trafic illicite ; ainsi que celles dont le statut et les formes de déplacement ne sont pas expressément définis par le droit international, comme les étudiants internationaux.

Flux sortant : Ce terme fait référence aux migrants qui arrivent au point de suivi des flux avec l'intention de se diriger vers les zones extérieures du Mali.

Flux entrant : Ce terme fait référence aux migrants qui arrivent à un point de suivi des flux avec l'intention de se rendre plus loin au Mali.

Flux interne : Ce terme fait référence aux migrants qui arrivent au point de suivi des flux avec l'intention de se rendre à l'intérieur du Mali.

Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'OIM, des donateurs et des partenaires. L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de mieux faire comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Les cartes fournies dans ce rapport le sont uniquement à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent porter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM